

Résidence du Marché Bulle

Rapport d'activité 2021

*à l'attention du Comité de
l'Association de la Résidence
du Marché, à Bulle*



• RÉSIDENCE DU MARCHÉ •
BULLE

TABLE DES MATIÈRES :

1. Introduction
2. Le personnel
3. Le fonctionnement de la RDM et des secteurs de prise en charge
4. Les locataires
5. Mesures de réinsertion professionnelle par les OAI, les ORP et le SAS
6. Les animations
7. Les veilles de nuit
8. En conclusion



Terrasse ombragée de la Résidence du Marché

1. Introduction

L'année 2021 a démarré avec la présence de la pandémie et les mesures de port du masque et de confinement. Tout a fonctionné au ralenti durant cette période avec le maintien des locataires le plus éloigné possible les uns des autres. Fort de l'expérience de l'année précédente, l'impact psychologique de la pandémie a cependant été moins fort, tant pour les locataires que pour le personnel. Fort heureusement, la deuxième partie de l'année 2021 a vu progressivement et avec un grand soulagement, un retour à la normale. Ce qui va rester de manière marquée au sortir de la pandémie c'est la grande solidarité et l'engagement indéfectible de toutes les personnes oeuvrant à la RDM.

2. Le personnel

Situation du personnel fixe à fin décembre 2021	Janvier 2021	Décembre 2021
Intendance (y compris blanchisserie)	350%	350%
Cuisine (apprentie non comprise)	200%	200%
Administration	110%	110%
Total pour l'ensemble du personnel	660%	660%
Nombre de personnes	11	11

3. Le fonctionnement de la RDM et des secteurs de prise en charge

La direction de la Résidence

Le Bureau opérationnel de la RDM est composé de la responsable de la gestion de la structure (40%), la responsable administrative (60%) et du président (10%). La collaboration entre ces trois personnes durant l'année 2021 s'est poursuivie dans la même dynamique qu'en 2020 et a ainsi permis de prendre des décisions pertinentes en lien tout particulièrement avec la pandémie qui a marqué la Résidence durant le 1^{er} semestre 2021.

Aujourd'hui le vieillissement et l'augmentation des fragilités tant physiques que psychiques des locataires accueillis à la RDM interpelle la direction. Respecter leur dignité c'est également les accompagner le plus loin possible à la Résidence et, dans la mesure du possible, leur permettre de faire eux-mêmes le choix d'aller vers un home médicalisé. La nécessité d'un accompagnement social plus important est évident. Une démarche dans ce sens a été entreprise auprès de la DSAS. La demande a été entendue et cette question fait l'objet d'une réflexion visant à modifier la loi pour permettre le financement d'une telle ressource.

L'intendance

Comme en 2020, la responsable relève que le personnel de l'intendance est de plus en plus sollicité pour des actes qui font partie d'un accompagnement social. Certes, durant la pandémie les sollicitations du personnel ont été beaucoup plus nombreuses, mais cela n'explique pas tout, le vieillissement des locataires, leur très grande fragilité même hors pandémie, la problématique psychique de plusieurs d'entre eux sont les facteurs explicatifs les plus plausibles. Il faut relever que le personnel de l'intendance a, de plus, dû composer avec l'absence d'une collègue arrêtée durant une longue période pour raison de santé. Tout cela a pu se faire grâce à la solidarité et à la très bonne entente des collaboratrices de l'intendance.

Au-delà de la charge de travail qui s'alourdit de façon insidieuse pour le personnel de l'intendance, il y a un effet positif pour les locataires qui lui manifestent une très grande confiance, lui partageant souvent leurs petits soucis personnels.

La cuisine

En 2021, la cuisine a enfin trouvé sa stabilité. Le nouveau chef engagé à fin novembre 2020 a d'emblée amené de la sérénité et lui-même semble aujourd'hui avoir trouvé ses marques.

De janvier à fin avril 2021, le restaurant a été fermé à la clientèle extérieure. Depuis sa réouverture il a particulièrement bien marché, parvenant pratiquement, en comparaison des chiffres des années précédentes, à compenser le manque à gagner provoqué par la fermeture.

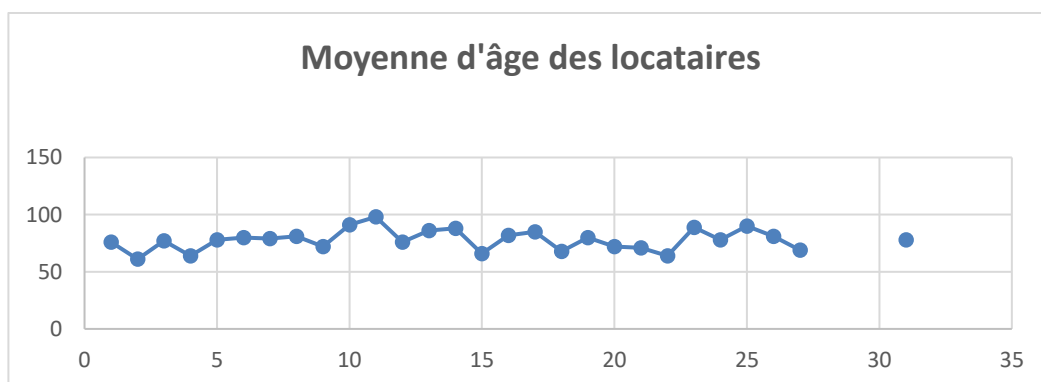
En fin d'année 2021, la RDM accueillait, pour le repas de midi, 33 enfants de l'accueil extra-scolaire de la ville de Bulle et 25 enfants des classes spéciales. Ces derniers ont confirmé l'intérêt de continuer à se restaurer à la RDM, suite à l'expérience très concluante réalisée durant la pandémie. Nous profitons de remercier ici le directeur du CESG de la Gruyère pour la confiance qu'il nous accorde.

Durant la pandémie un service de repas à emporter a été développé. La prestation a remporté un joli succès et la clientèle est même restée fidèle au-delà de la réouverture du restaurant.

Par contre, en fin 2021, les extra n'ont pas encore repris comme avant la pandémie. Les signaux d'une reprise semblent cependant se préciser pour 2022.

4. Les locataires

La moyenne d'âge des locataires en 2021 est de 78 ans



Sur l'ensemble de l'année 2021, tous les appartements ont été occupés à 100%. Cependant, si 29 personnes habitaient la RDM à la fin de l'année 2020, elles n'étaient plus que 27 à la fin 2021. Cela s'explique par le fait que chacun des deux couples présents à la RDM a perdu son conjoint, sans que de nouveaux couples aient été accueillis. Si aujourd'hui 10 personnes déterminées à venir habiter à la Résidence sont sur une liste d'attente, il n'y a malheureusement aucun couple.

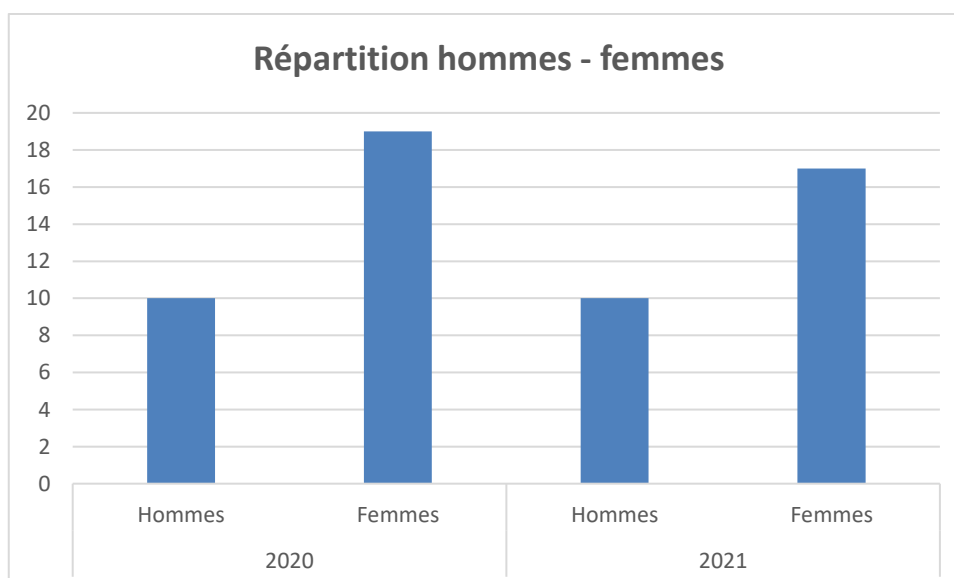
D'un point de vue purement financier, un couple dans un appartement représente un bonus de CHF 21'600.- par rapport à une personne seule. La possibilité existe, dans une configuration idéale, d'accueillir jusqu'à 5 voire 6 couples en même temps.

Durant l'année il y a eu 5 décès, ce qui montre que la RDM a réussi à relever le défi de permettre à ces personnes de rester dans leur appartement jusqu'au terme de leur parcours de vie, sans être orientées vers un EMS.

Quant à la moyenne d'âge qui a baissé de 2 ans par rapport à 2020 (cf. graphique), elle s'explique par le fait que les personnes décédées ont laissé la place à des personnes un peu plus jeunes. Ce constat semble aller à l'encontre de la réflexion entamée dans le dernier rapport concernant le vieillissement des locataires de la RDM. Réduire les besoins spécifiques de nos locataires au problème de leur vieillissement est certainement simplificateur. Force est de constater que nous accueillons des personnes qui à l'entrée font preuve certes d'autonomie dans les gestes quotidiens, mais qui présentent déjà différentes difficultés et une fragilité qui donnent pleinement sens au développement d'un accompagnement social plus conséquent.

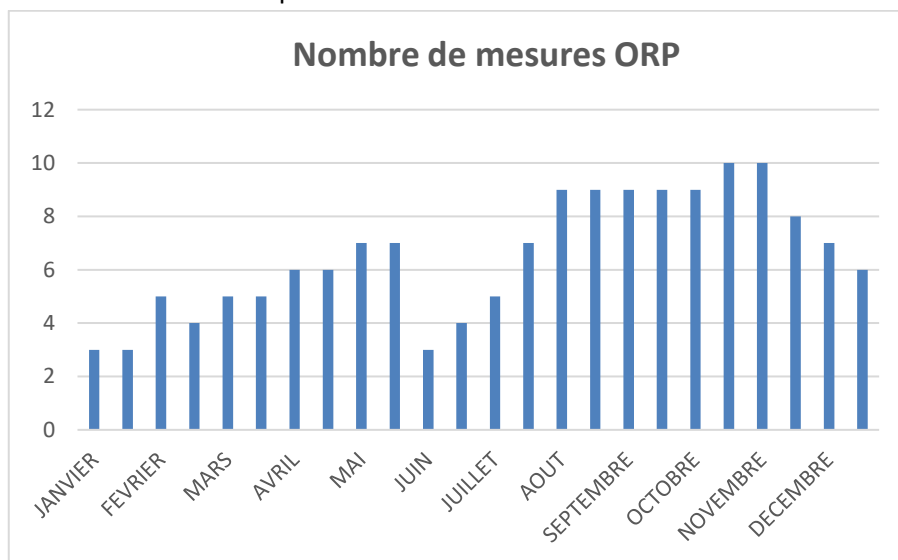
Répartition des locataires selon le sexe

La répartition hommes - femmes s'est légèrement modifiée en 2021 par rapport à 2020. Si l'on reste dans des proportions de 1 tiers d'hommes pour 2 tiers de femmes, on constate toutefois une légère diminution du nombre de femmes en 2021 (cf. tableau ci-après)



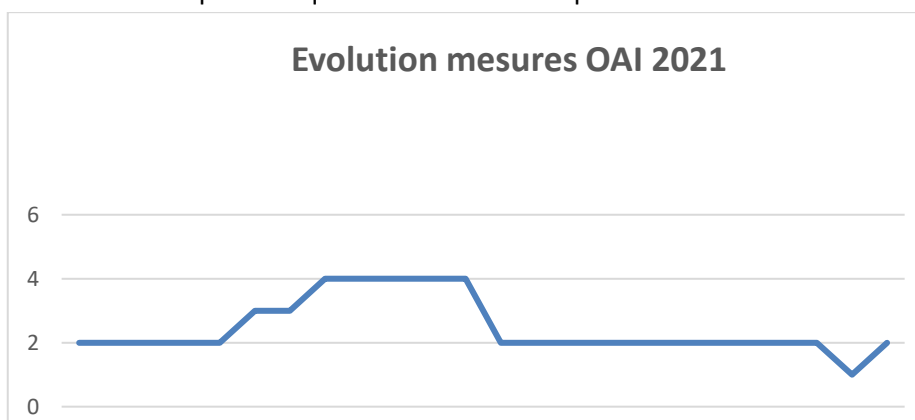
5. Les mesures de réinsertion professionnelle des OAI, les mesures PET de l'ORP et les MIS du Service de l'Action Sociale.

Avec l'arrivée de la pandémie, toutes les mesures de réinsertion professionnelle des OAI ainsi que les mesures PET de l'ORP avaient été suspendues.



Ces dernières ont repris progressivement une fois la 1^{ère} vague terminée. La progression s'est poursuivie en 2021 pour retrouver une situation proche de celle qui précédait la pandémie (cf. tableau).

La situation concernant les mesures de réinsertion des OAI est sensiblement différente. Une seule demande en provenance de l'OAI Vaud a été adressée à la RDM durant le 2^{ème} semestre 2020. En 2021 la situation s'est certes améliorée (moyenne de 2,33 mesures sur l'année), mais elle est encore loin d'être comparable à celle de 2019, (moyenne de 4,89 mesures). La différence représente un manque à gagner de plus ou moins CHF 80'000.- Nous sommes malheureusement loin de la planification qui avait été faite à l'ouverture de la RDM en 2017. Est-ce un effet de la pandémie uniquement ? Nous n'en sommes pas convaincus et il est tout à fait possible que nous devons composer avec cette réalité dans l'avenir.



Au vu de la disponibilité de la RDM pour accueillir des mesures d'insertion, nous avons approché le Service de l'Action Sociale pour lui proposer d'accueillir à la RDM des mesures d'insertion sociale. Nous avons reçu une réponse positive et si, en 2021 aucune demande n'a été faite, cela se précise pour 2022. Il faut

rappeler que, tant les mesures d'insertion professionnelle de l'OAI que les mesures d'insertion sociale du SAS sont financées par ces deux instances.

6. Les animations

Avec les soucis liés à la pandémie, toutes les animations ont été stoppées jusqu'à la fin de l'année 2021

7. Les veilles de nuit

Le système développé pour assurer les veilles de nuit en faisant appel à des étudiants fonctionne toujours très bien. Il y a une bonne stabilité des personnes. En 2021 deux ont quitté leur fonction parce qu'ils sont arrivés au terme de leurs études et deux nouvelles personnes sont arrivées sans qu'il y ait eu besoin de faire des recherches, preuve que la fonction de veilleur à la RDM est recherchée.

Du côté des locataires, on constate qu'ils ont confiance dans nos veilleurs et veilleuses et ils se disent rassurés par leur présence.

8. En conclusion

Durant cette 5^{ème} année d'activité, au vu taux d'occupation maximal et de la liste d'attente qui qui s'est encore agrandie, le comité et la direction de la Résidence du Marché peuvent affirmer que cette structure correspond parfaitement aux besoins des seniors qui recherchent un lieu de vie adapté à leur situation. Cependant, comme déjà précisé plus avant dans le rapport, l'accompagnement social de plusieurs locataires charge de plus en plus le travail des intendantes. La réflexion concernant l'accompagnement que la RDM souhaite offrir à ces personnes avec les implications tant en matière de ressources que financières a été introduite auprès de Madame Camenzind déléguée aux personnes âgées à la DSAS. Une séance a eu lieu entre Madame Camenzind, Madame Kolly, cheffe de service, et la direction de la RDM.

De plus, si les mesures de réinsertion professionnelle rencontrent une pleine adhésion des services concernés de placement, leur diminution fragilise les finances de la RDM. La possibilité d'augmenter le tarif pour les locataires doit certainement être questionnée.

Avant de clore ce rapport, nous tenons à remercier l'ensemble du comité et tout particulièrement son président, Monsieur Robert Clément, qui est décédé en décembre 2021. Il s'est pleinement investi dans sa tâche de président jusqu'au moment où sa santé l'en a empêché et il a porté jusqu'au bout la préoccupation de la RDM. Nous sommes profondément reconnaissants de son engagement pour la RDM.

Malgré les préoccupations inhérentes à leur fonction, les deux responsables portent haut la mission et les valeurs de la RDM. Par leur gestion empreinte d'humanité elles entraînent dans leur sillage l'ensemble du personnel et les locataires en sont les premiers bénéficiaires.

Nous tenons à remercier également la Ville de Bulle pour son soutien actif dans tout ce qui touche à l'amélioration des conditions de vie dans l'immeuble de Sainte-Croix, pour l'entretien du magnifique jardin et pour son soutien financier en cette deuxième année de pandémie.

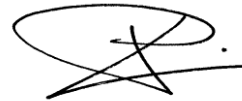
Les soins à domicile avec lesquels nous entretenons une très bonne relation sont très présents dans la RDM. Nous tenons à les remercier pour les prestations qu'ils offrent à nos locataires.

Certes nous avons eu moins de demandes de mesures de réinsertion en 2021, nous tenons cependant à remercier les représentants des différents offices de placement avec lesquels nous entretenons d'excellents rapports dans la gestion des contrats de placement.

Au terme de ce rapport, nous percevons clairement les défis qui attendent la RDM dans un proche avenir, tant du point de vue de son financement que des prestations qu'elle va être amenée à offrir. Face au bien-fondé de la RDM, la direction fait preuve d'optimisme quant aux solutions qui vont devoir être trouvées.

Bulle, en juin 2022.

Résidence du Marché



Jean-Paul Moulin

Président du bureau opérationnel